

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 4

Artikel: Nous avons reçu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUS AVONS REÇU :

Le livre que l'on offre en cadeau de Nouvel-An. : JARDINIERS DU PARADIS, par Benjamin Vallotton. (Editions Spes, Lausanne.)

Voici comment, dans le chapitre liminaire des Jardiniers du Paradis, M. Vallotton présente son volume :

« Les circonstances de la vie nous ont mis en rapports d'amitié avec quelques-uns de ceux qui tentent de s'évader de la vie folle que le machinisme nous impose. Ils ont affronté les bagarres de l'existence, souvent nagé désespérément pour tenir la tête hors de l'eau jusqu'au jour où ils ont estimé qu'ils avaient le droit de répondre à « l'appel des forêts ».

» L'un, natif des Ormonts, au cœur des Alpes vaudoises, vit présentement dans une petite île méditerranéenne.

» Un autre, ouvrier d'usine pendant quarante ans, se retire dans une maisonnette perdue dans la campagne où il médite en compagnie d'un chien et de l'Ecclésiaste.

» Un troisième, après de dures épreuves qui le mettent en face de l'invisible, quitte la ville pour un humble village de Savoie.

» Le quatrième, berger dans les Alpes dauphinoises, veille seul sur son village abandonné.

» Le cinquième, légionnaire du Jura suisse, rescapé de Dien Bien Phu, entend à son tour le mystérieux appel des forêts représenté par une bergerie dans les solitudes du Cantal. Nos conversations, leurs lettres, forment la substance des Jardiniers du Paradis.

» Des vaincus de la vie qu'ils maudissent ?

» Ils ne maudissent que le vacarme de la foire sur la place, que cette soif d'argent, cette fièvre de vitesse qui nous brûlent. »

Ceux qui connaissent Vallotton, le sens et l'amour qu'il a de la vie, peuvent deviner le parti qu'il a tiré d'un sujet magnifique dont ils liront les amples développements avec autant d'intérêt que de reconnaissance.

Résultats du concours de novembre

Une de nos concurrentes, Mme E. Müller, à Gryon, accompagne l'envoi de sa grille par ces mots :

Est-ce qu'un point de mire ne serait qu'un... tire-point ?

C'est plus que de la jugeotte, c'est de la clairvoyance ! Car les fautes se sont, en effet, accumulées, cette fois-ci, sur la définition « A son point »...

A son point... mort, fort, nord ? Non, de mire. D'ailleurs « mort, fort, nord amenaient les motocroisistes à mettre Sœurs au lieu de Rieurs au 4 vertical. Or, on ne saurait coiffer d'un « bonnet de nuit les rieurs », puisqu'aussi bien on dit « Triste comme un bonnet de nuit » !

D'autre part, gageons que tous nos fidèles concurrents n'ont point encore installé, chez eux, la télévision, sinon, ils auraient remarqué que les programmes portent tous à leur début le mot Mire : image destinée à mettre leur poste « A son point » ou « Au point » !

On a mis aussi « Héroïsme » en place de « Narcisse », le demi-dieu qui s'éprit de sa propre image et se noya, devenant ainsi victime de son amour... propre, sans trait d'union.

Merci à tous pour les vœux et félicitations adressées à M. Elophe.

Voici la liste des douze lauréats, après tirage au sort :

M. Paul Burnier, Clarens.

M. Jul. Marquis, Mervelier (Jura).

Mlle Micheline Anex, Gryon.

Mme E. Mora, Buchillon.

Mme Diserens, Bâle.

Mme Lina Cornuz, Vevey.

M. E. Laeser, Clarens.

M. André Thomas, Fontannaz-Seulaz s. Bex.

Mme Reuteler, Lausanne.

Mme Colette Rostan, Lausanne.

Mme Stampfli, Lausanne.

Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.

Chaque lauréat a droit à un abonnement transmissible qu'il voudra bien indiquer jusqu'au 31 décembre 1957, à l'Imprimerie Jean Bron S.A., Pré-du-Marché 11, à Lausanne.

Rms.

Pour décorer
votre sapin de Noël
vous trouverez
un choix incomparable à la

Droguerie Simond

A LA RUE DU PONT LAUSANNE
DROGUERIES RÉUNIES S. A. --: LAUSANNE